



160311 - Doit il procéder à un sacrifice ou en donner le prix à son proche malade pour qu'il se fasse soigner

question

En lieu et place de faire un sacrifice, peut on donner la somme correspondante à l'un de ses proches malade pour qu'il l'utilise dans le but de se faire soigner? Le frère est pauvre. Je lui ai donné une partie des fonds relevant de la zakat pour qu'il se fasse soigner mais l'argent n'est pas suffisant..Qu'en pensez vous?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

En principe, il est préférable de faire le sacrifice au lieu d'en donner le prix en aumône car le sacrifice comporte des aspects tels le rapprochement à Allah Très haut à travers l'égorgement (d'une bête) et l'aumône qu'il implique et la manifestation de l'observance du rite devant sa famille, notamment ses enfants, et la revivification decette sunna qui constitue une des pratiques rituelles de l'Islam.

Ibn al-Quayyim dit dans Touhfat al-mawdoud, p.65 dit: « Egorger unebête à sacrifier au moment opportun est préférable au fait d'en donner le prix en aumône, quel qu'en soit le montant. Ceci s'applique aux bêtes à sacrifier en général et à celui à tuer le jour du Sacrifice. Car le seul fait de verser du sang est un objectif parce considéré comme un acte cultuel lié à la prière. A cet effet, le Très haut dit : **Prie pour ton Maître et égorge**. (Coran,108: 2). Le Très haut dit encore: « Dis : «»En vérité, ma Salat, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Dieu, Seigneur de l'Univers.» (Coran,6:162).

Toute religion possède des prières et un rituel qu'on ne peut pas remplacer. C'est pourquoi si , à la



place des sacrifice prévus dans le cadre des formes de pèlerinage ditesquirane et tamatou', on donnait en aumône une somme plusieurs fois plus importantes que le prix des sacrifices, cela ne saurait s'y substituer. Ceci s'applique particulièrement au grand sacrifice.»

Les ulémas de la Commission Permanente pour la Consultance ont dit: **La bête à tuer le jour du sacrifice l'est au nom du musulman auteur du sacrifice et au nom de sa famille. C'est une sunna fortement recommandée à celui qui en a les moyens. Egorger une bête est préférable au fait de donner son prix en aumône.** Extrait des fatwa de la Commission Permanente,11/419.

Si le proche en question est malade et éprouve un besoin pressant de se faire soigner et d'acheter des médicaments, l'aider à y parvenir devient préférable à l'acquisition d'une bêteà sacrifier. Ceci est surtout le cas s'il s'agit d'une maladie grave et si l'intéressé est le seul à pouvoir l'aider en raison de l'absence d'autres parents pouvant l'assister.

Abdourrazzaq a rapporté dans al-Moussannaf (8156) d'après Thawri d'après Imran ibn Mouslim que Souwayd ibn Ghafrah a dit : « J'ai entendu Bilal dire: **donner le prix de la bête à sacrifier à un orphelin ou un pauvre m'est préférable au sacrifice.** Imran ajoute: : **je ne sais pas sices propos viennent de Souwayd ou de Bilal.**

Cheikh al-Islam Ibn Taymiya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Le pèlerinage, entendez, surérogatoire accompli en bonne et due forme, est préférable à l'aumône non obligatoire. Cependant, si on a des parents dans le besoin, il est préférable de leur donner des aumônes (au lieu de faire le pèlerinage en question). Il en est de même s'il ya des gensqui ne peuvent pas se passer de la prise en charge du fidèle (qui envisage de faire le pèlerinage). Si les deux actes (pèlerinage et aumône) sont facultatifs, le pèlerinage reste prioritaire car il constitue une pratique cultuelle engageant le corps et les biens. De même le sacrifice et la bête tuée au cours d'un baptême sont préférable au fait de donner l'équivalent de leur prix en aumône.** Extrait des fatwa al-koubra,5/382.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Quand il s'agit de choisir entre un sacrifice et le règlement d'une dette à la place d'un pauvre, ce dernier devient prioritaire,**



notamment quand le débiteur est un proche parent. Extrait de madjmou' fatawa wa rassail Ibn Outhaymine,13/1496.

Allah le sait mieux.